
L'écriture du son au cinéma

Conférence de Daniel Deshays, sur la réalisation sonore au cinéma : quelles différences entre l'oreille humaine et un micro ? La prise de son doit-elle rendre compte de ce que nous entendons ? Quels rapports entretiennent le son et l'image ?

Daniel Deshays © Rémi Boissau

Daniel Deshays est ingénieur du son, réalisateur sonore et professeur d'université. Il revient ici sur ce qu'il appelle "l'écriture du sonore", considérant que la création du son au cinéma relève de la réalisation.

Voici quelques unes des idées fortes développées dans la conférence :

- la prise de son est toujours une représentation. Prendre le son c'est toujours établir un point de vue.
- l'écoute humaine est sélective : on n'entend jamais tous les sons, seulement ceux que l'on a besoin d'entendre.
- le son est toujours lié à un geste
- moins il y a de sons, mieux on voit

Le propos de Daniel Deshays est illustré par quelques extraits de films (*Les Vacances de Monsieur Hulot*, *Stalker*, *M le maudit*).

Conférence captée à Clermont-Ferrand (La Jetée), le mardi 3 février 2015, lors des rencontres nationales des pôles régionaux d'éducation et de formation aux images.

L'image est malheureusement sombre, mais le propos très éclairant.

Liste des films cités par Daniel Deshays, pour commencer une filmographie du meilleur du cinéma sonore :

- *M le maudit* de Fritz Lang (Allemagne, 1931)
- *Les Vacances de Monsieur Hulot* de Jacques Tati (France, 1953)
- [Hermann Slobbe, l'enfant aveugle n° 2](#) de Johan van der Keuken (Pays-Bas, 1966) - En particulier de 17 min à 23 min
- *Stalker* d'Andrei Tarkovski (URSS, 1979)
- [Libera me](#) d'Alain Cavalier (France, 1993)

[RETOUR AU DOSSIER "LE SON DU CINÉMA"](#)